

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 08213  
Numéro SIREN : 834 151 946  
Nom ou dénomination : EDELWEISS HBM

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/028858

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2020/028858**  
n°de gestion : **2017B08213**  
n°SIREN : **834 151 946 RCS Lyon**

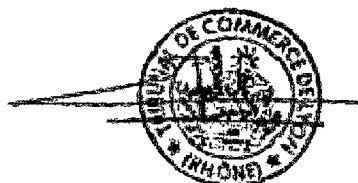
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

EDELWEISS HBM - Société à responsabilité limitée  
570 chemin du Grand Bresselan 69270 Fontaines-saint-martin -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2019**

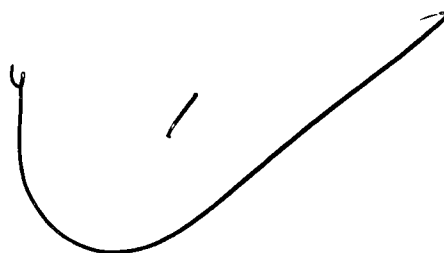
**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



5513010

certifié conforme



## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	5

**GRAFIC**  
3 PLACE GL DE GAULLE

69330 JONAGE  
0472022000

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	8 750		8 750	8 750				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total II</b>	<b>8 750</b>		<b>8 750</b>	<b>8 750</b>				
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	140 134		140 134	59 212	80 923	136.67	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	25 000		25 000		25 000			
Disponibilités	11 846		11 846	1 996	9 850	493.52		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	<b>176 980</b>		<b>176 980</b>	<b>61 208</b>	<b>115 773</b>	<b>189.15</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>185 730</b>		<b>185 730</b>	<b>69 957</b>	<b>115 773</b>	<b>165.49</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

*m*

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	763-	1 000	1 763-	176.34-
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	11 818	1 763-	13 582	770.20
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	11 055	763-	11 818	NS	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
<b>Total III</b>					
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	172 221	70 721	101 500	143.52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales	2 454		2 454		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	174 675	70 721	103 954	146.99
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	185 730	69 957	115 773	165.49	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

174 675

70 721

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	13 628		13 628			13 628
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	13 628		13 628			13 628
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0			0
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			13 628			13 628
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 417	1 849	432-	23.34-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales			1 177		1 177	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 594	1 849	745	40.33
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			11 034	1 849-	12 883	696.88
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	784	85	699	820.82
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>784</b>	<b>85</b>	<b>699</b>	<b>820.82</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>784</b>	<b>85</b>	<b>699</b>	<b>820.82</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>11 818</b>	<b>1 763</b>	<b>13 582</b>	<b>770.20</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>14 413</b>	<b>85</b>	<b>14 327</b>	<b>NS</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 594</b>	<b>1 849</b>	<b>745</b>	<b>40.33</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>11 818</b>	<b>1 763</b>	<b>13 582</b>	<b>770.20</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**EDELWEISS HBM**  
**Société à responsabilité limitée unipersonnelle**  
**au capital de 73 500 euros**  
**Siège social : 570 CHE DU GRAND BRESSELAN**  
**69270 FONTAINES-SAINT-MARTIN**  
**834 151 946 RCS LYON**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 décembre 2019**

Le soussigné Benoît MALLET, associé unique et gérant de la société EDELWEISS HBM, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, il est à noter :

- Que par une Assemblée générale en date du 22 mai 2020, le capital social de la société a été augmenté de 72 500 euros au moyen de l'apport de 25 parts sociales de la société KAZA CONCEPT, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à LYON 69006, 37 Rue Tête d'Or, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 802 269 118. En contrepartie, il a été attribué à Monsieur Benoît MALLET 72 500 parts sociales de 1 euro, entièrement libérées.

Le capital est ainsi augmenté pour le porter de 1000 euros à 73 500 euros

**Activités en matière de recherche et de développement**

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

**Activité des filiales et participations**

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations sont complétées par les éléments suivants :

\* Nous vous précisons que la société EDELWEISS HBM détient :

- 50% du capital de la société KAZA INVEST dont le siège social est à 37 Rue Tête d'Or, LYON (69006) ;
- 25% du capital de la société 2B MURS dont le siège social est à 37 Rue Tête d'Ord, LYON (69006) ;
- 75% du capital de la société 2B PATRIMOINE dont le siège social est à 570 Chemin du Grand Bresselan, FONTAINES-SAINT-MARTIN 69270) ;

- 99,99% du capital de la société EDELMURS dont le siège social est à 570 Chemin du Grand Bresselan, FONTAINES-SAINT-MARTIN 69270) ;

La société KAZA INVEST, Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 euros, arrête ses comptes annuels à la date du 31 décembre. La date de clôture de son premier exercice social est au 31 décembre 2020.

La société 2B MURS, Société Civile immobilière au Capital de 1 000 euros, arrête ses comptes annuels à la date du 31 décembre. Lors de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 77 867 euros et le résultat a été bénéficiaire de 166 euros

La société 2B PATRIMOINE, Société Civile immobilière au Capital de 10 000 euros, arrête ses comptes annuels à la date du 31 décembre. Lors de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 83 065 euros et le résultat a été bénéficiaire de 19 620 euros.

La société EDELMURS, Société Civile immobilière au Capital de 1 000 euros, arrête ses comptes annuels à la date du 31 décembre. Lors de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 16 161 euros et le résultat a été déficitaire de -21 305 euros.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### **Examen des comptes et résultats**

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 13 628 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 417 euros contre 1 849 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -23,36%.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 177 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 594 euros contre 1 849 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 40,29%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 11 034 euros contre -1 849 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 696,76%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 784 euros (85 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 11 818 euros contre -1 763 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 770,33%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 11 818 euros contre une perte de -1 763 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 770,33%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 185 730 euros contre 69 957 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 165,49%.

M1

### Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 11 818 euros qui recevrait l'affectation suivante :

- A l'apurement total du Compte de Report à Nouveau Débiteur 763 euros
- A la réserve légale 553 euros
- Au Compte de Réserve Facultative 10 502 euros

### Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

### **CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

- La somme de 784 euros a été versée à la société par la société 2B MURS, et la société EDELMURS, au titre d'intérêts de compte courant : 123 euros par la société 2B MURS, et 661 euros par la société EDELMURS.
- Monsieur Benoît MALLET, n'a pas perçu de rémunération, au titre de des fonctions de Gérant, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Les cotisations sociales obligatoires acquittées par la société pour le compte de Monsieur Benoît MALLET se sont élevées à 1 177 euros.
- La société EDELWEISS HBM a perçu de la société KAZA CONCEPT, dont Monsieur Benoît MALLET est l'un des associés, la somme de 5 250 euros au titre d'honoraires de gestion
- La société EDELWEISS HBM a perçu de la société 2B MURS, dont elle est l'une des associés, la somme de 4 281 euros au titre d'honoraires de gestion.
- La société EDELWEISS HBM a perçu de la société 2B PATRIMOINE, dont elle est l'une des associés, la somme de 4 097 euros au titre d'honoraires de gestion.
- Par ailleurs, Monsieur Benoît MALLET détient un compte courant d'un montant de 172 221 euros à la date du 31 décembre 2019. Ce compte courant n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Fait à FONTAINES-SAINT-MARTIN  
Le 04 juin 2020.

Benoît MALLET  
Associé Unique et Gérant



**EDELWEISS HBM**  
**Société à responsabilité limitée unipersonnelle**  
**au capital de 73 500 euros**  
**Siège social : 570 CHE DU GRAND BRESSELAN**  
**69270 FONTAINES-SAINT-MARTIN**  
**834 151 946 RCS LYON**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,  
Le 29 juin,  
A 18 heures,

Monsieur Benoît MALLET,  
Demeurant 570 Chemin du Grand Bresselan 69270 FONTAINES ST MARTIN,

Propriétaire de la totalité des 73500 parts sociales de 1 euros composant le capital social de la société EDELWEISS HBM,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

**1. A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Benoît MALLET, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

**2. A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

07

## DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 11 818 euros de la manière suivante :

- A l'apurement total du Compte de Report à Nouveau Débitteur 763 euros
- A la réserve légale 553 euros
- Au Compte de Réserve Facultative 10 502 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

## TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

- La somme de 784 euros a été versée à la société par la société 2B MURS, et la société EDELMURS, au titre d'intérêts de compte courant : 123 euros par la société 2B MURS, et 661 euros par la société EDELMURS.
- Monsieur Benoît MALLET, n'a pas perçu de rémunération, au titre de des fonctions de Gérant, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Les cotisations sociales obligatoires acquittées par la société pour le compte de Monsieur Benoît MALLET se sont élevées à 1 177 euros.
- La société EDELWEISS HBM a perçu de la société KAZA CONCEPT, dont Monsieur Benoît MALLET est l'un des associés, la somme de 5 250 euros au titre d'honoraires de gestion
- La société EDELWEISS HBM a perçu de la société 2B MURS, dont elle est l'une des associés, la somme de 4 281 euros au titre d'honoraires de gestion.
- La société EDELWEISS HBM a perçu de la société 2B PATRIMOINE, dont elle est l'une des associés, la somme de 4 097 euros au titre d'honoraires de gestion.
- Par ailleurs, Monsieur Benoît MALLET détient un compte courant d'un montant de 172 221 euros à la date du 31 décembre 2019. Ce compte courant n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

## QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Benoît MALLET

